



VERTS DE CONTACT

OGM, t'M ou t'M pas

ECOLO : 70 - MAJORITE : 30

Ce n'est pas le résultat d'un match de basket mais le nombre de participants aux deux conférences OGM qui ont eu lieu en huit jours dans notre commune.

Mais au-delà des chiffres, nous retiendrons trois choses :

- Les représentants du monde agricole* étaient bien plus favorables aux OGM que les agriculteurs présents dans la salle.
- La science n'est pas neutre. En effet, les scientifiques invités ont été forcés de reconnaître qu'ils étaient massivement subventionnés par les multinationales pro-OGM.
- La majorité ne supporte pas qu'ECOLO occupe le terrain. Cela faisait 3 mois qu'elle connaissait la date de notre conférence et malgré notre insistance pour une organisation commune, elle a

organisé sa propre conférence, une semaine avant la nôtre. Cela ne l'a pas empêché de faire du bon boulot par après.

DE LA VOLONTE AUX ACTES, 10/10 POUR LE CONSEIL COMMUNAL.

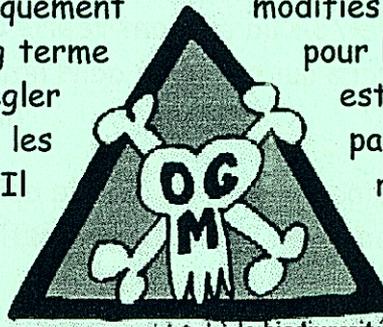
Mis à l'ordre du jour par notre conseiller ECOLO, Claude Bertrand, les OGM ont fait réfléchir nos élus. Après mûre réflexion, le conseil communal a voté à l'unanimité une motion défavorable à la culture OGM. Bravo! Le texte prévoit même l'interdiction de la culture d'OGM en plein champ en se basant sur un article de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature.

Re-bravo !

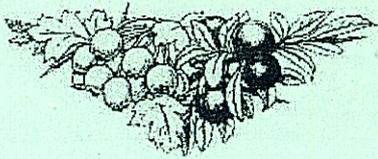
()Le ministre José Happart et la secrétaire générale de la Fédération wallonne de l'agriculture, Sabine Laruelle.*

DERNIÈRES NOUVELLES (AFP, 12/11/02)

Le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, Jean Ziegler, a estimé que les organismes génétiquement modifiés (OGM) "peuvent comporter des dangers à moyen et à long terme publique". En outre, M. Ziegler estime que l'utilisation massive des OGM risque de rendre les sociétés multinationales plus dépendants des paysans du Tiers-Monde, des ONG et mouvements paysans se sont prononcés contre l'introduction des OGM dans la chaîne alimentaire.



modifiés (OGM) "peuvent comporter des dangers à moyen et à long terme publique". En outre, M. Ziegler estime que l'utilisation massive des OGM risque de rendre les sociétés multinationales plus dépendants des paysans du Tiers-Monde, des ONG et mouvements paysans se sont prononcés contre l'introduction des OGM dans la chaîne alimentaire.



NATURA 2000

734 HECTARES PROTÉGÉS SUR NOTRE COMMUNE !

En Europe, de nombreuses espèces d'animaux et de végétaux ont disparu, d'autres sont menacés.

L'Union Européenne a fait un inventaire de la faune et flore en danger puis elle a eu l'intelligence de vouloir préserver ces espèces ET leurs habitats.

Le Réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir cette richesse biologique, tout en intégrant les exigences sociales, économiques et culturelles des différents territoires.

Cela veut dire que les sites Natura 2000 ne sont pas des réserves naturelles.

S'ils font l'objet d'une gestion particulière, adaptée à la spécificité et à la survie des espèces concernées, les activités humaines qui s'y déroulent (agriculture, chasse, pêche...) sont en effet maintenues, voire développées avec à la clé des deniers européens.

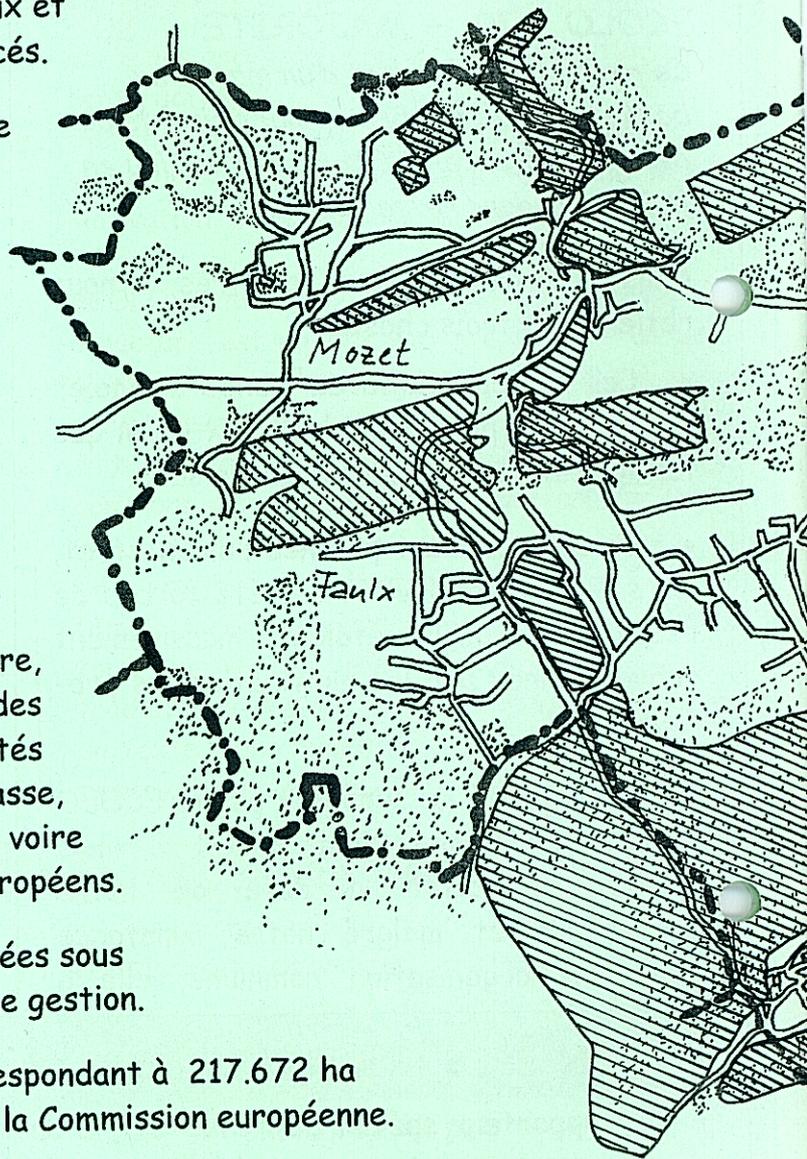
Les règles doivent être encore concrétisées sous forme de plan de gestion.

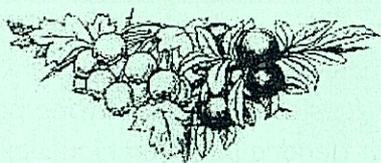
En Wallonie, ce sont quelques 232 sites, correspondant à 217.672 ha qui seront bientôt proposés à la Commission européenne.

A Gesves, ce n'est pas moins de 734 ha qui sont repris dans le site « Vallée du Samson ». Quelle est la bête rare qui se cache dans notre belle vallée ? A vrai dire elles sont plusieurs.

Il y a des oiseaux (pic noir, cigogne noire, bondrée apivore, martin pêcheur), des poissons (chabot, Lamproie de Planer) et un petit amphibien (triton crêté).

Mais, ce qui a surtout retenu l'attention des naturalistes, ce sont les forêts alluviales composées d'aulnes et de frênes.



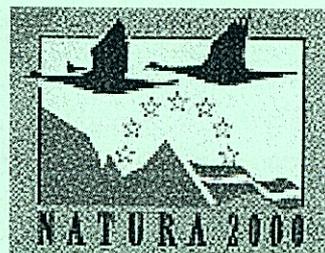
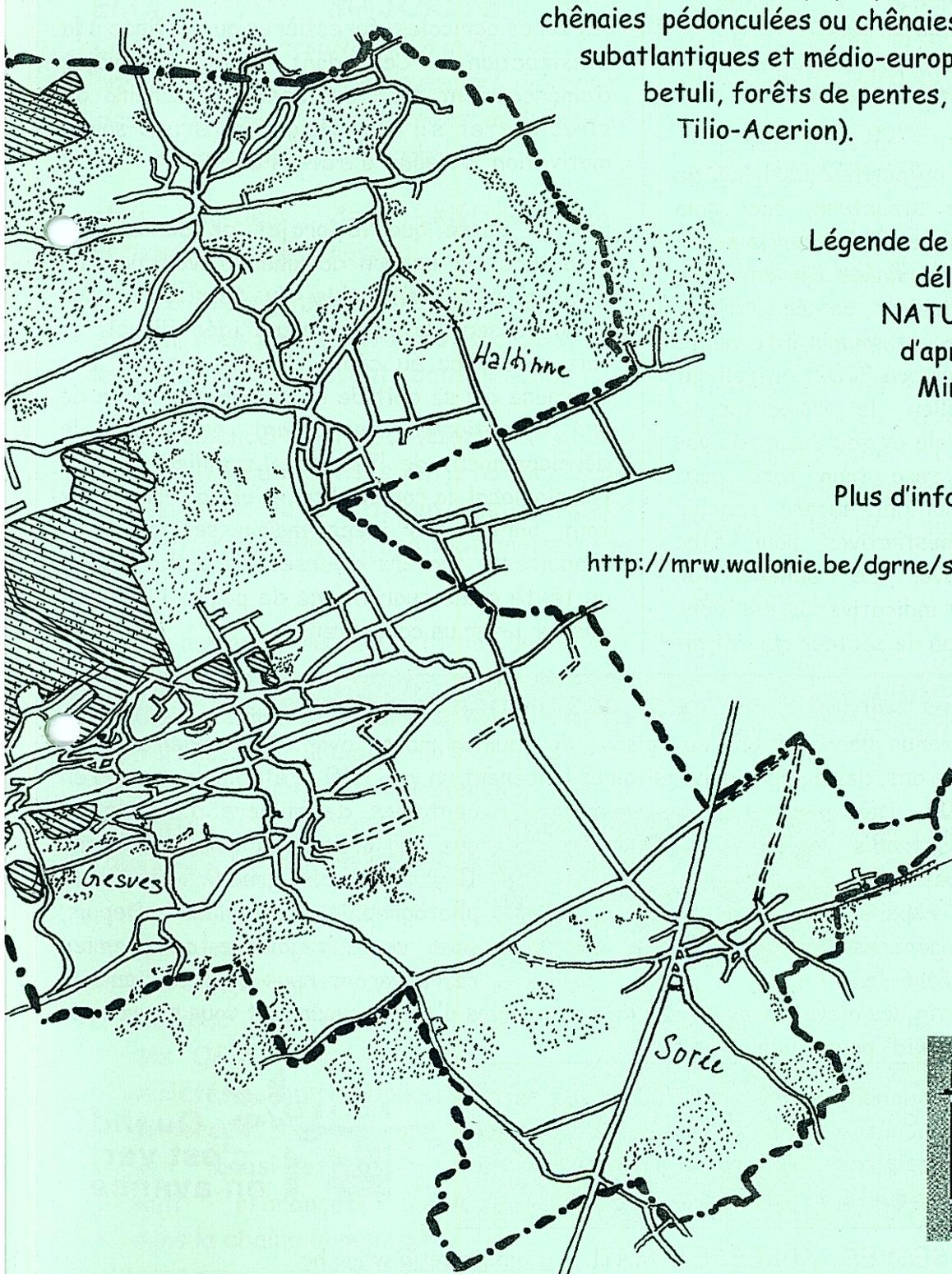


D'autres associations végétales rares en Europe ont été mises en évidence dans notre commune (Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival, pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique, hêtraies à luzule, chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli, forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion).

Légende de la carte : projet de délimitation de la zone NATURA 2000 à Gesves d'après cartographie du Ministère de la Région wallonne, DGRNE.

Plus d'information sur le site :

<http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/natura2000>



Sentiers communaux : rectificatif

Lors de notre précédente édition, nous mettions en cause des travaux de labour sur le sentier des bateliers à Haut-Bois. Ces travaux nous ont induits en erreur car le fermier, loin de vouloir s'approprier cette portion du chemin était en train de rétablir l'assiette du dit sentier pour le rendre plus accessible. Nous espérons que cet agriculteur ne nous en tiendra pas trop rigueur. Nous regrettons cependant que ce même sentier, quelques centaines de mètres plus loin, demeure impraticable malgré son caractère public.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉ(E)S !

*6.250 habitants à Gesves en 2010...
plusieurs routes et carrefours à sécuriser...
des paysages et des sites naturels à protéger...*

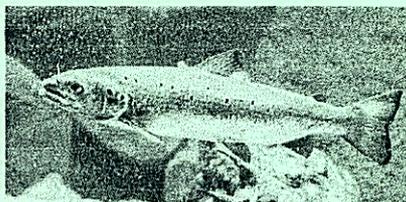
...voici quelques uns des objectifs du schéma de structure. Schéma de structure, quel nom barbare pour un plan d'avenir du territoire de Gesves. Fruit de longues années d'inventaires, de prospections, de réflexions, de négociations, le schéma de structure est soumis à l'enquête publique jusqu'au 9 décembre 2002. Autrement dit, vous pouvez aller le consulter à l'administration communale et faire part de vos remarques. Après, il sera trop tard pour rouspéter. Ensuite ce plan doit encore franchir quelques étapes administratives pour être définitivement approuvé. Le schéma de structure a une valeur indicative. Il est donc moins « fort » que le plan de secteur qui définit

les zones agricoles, forestières ou destinée à la construction. Cependant, tout projet d'aménagement sera confronté au schéma de structure et s'il s'en éloigne sans une solide motivation, il risquera d'être refusé.

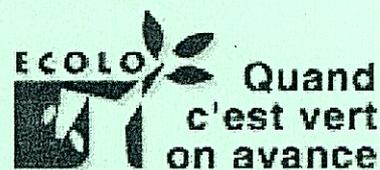
ECOLO pense que le projet de schéma de structure est un bon document. Avoir un plan d'avenir pour l'ensemble du territoire nous paraît essentiel. La première idée directrice fait référence au cadre de vie : Gesves, une commune qui se doit de maintenir son cadre de vie exceptionnel en gérant au mieux le développement de l'habitat. Le milieu naturel, l'emploi local, la convivialité et un tourisme doux font partie des idées maîtresses qui sont traduites à travers diverses dispositions dans un texte d'une quarantaine de pages. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil !

Du saumon dans le Samson, ce n'est pas un poisson d'avril !

La pollution et les grands barrages ont eu raison du saumon mosan avant la deuxième guerre mondiale. Il y a quinze ans, des équipes universitaires lancèrent un vrai défi : rétablir le saumon en Meuse d'ici l'an 2000. Des saumon furent relâchés tandis que des passages à poisson étaient aménagés à côté des barrages. Le premier saumon était repéré, trois autres de ses congénères héros aquatique. Peut-être les retrouverons nous dans le Samson. En effet, une bonne partie des alevins proviennent de notre cours d'eau communal et vous savez tous que le saumon revient au "nid" pour pondre ses oeufs.



Le saumon est un vrai globe trotter. Il naît dans les petites rivières où il grandit pendant un an. Ensuite, il rejoint la mer et l'océan. Ce n'est que trois ans plus tard qu'il revient pour se reproduire dans la rivière qui l'a vu naître.



LOCALE ECOLO de GESVES : ADRESSE E-MAIL : ecolo.gesves@swing.be